



PAC : D'AUTRES CHOIX SONT POSSIBLES

Le président de la République, très attendu, a présenté, lors du sommet de l'élevage de Cournon, les principaux choix français. L'accord européen sur la PAC conclu en juin dernier entre le Conseil et le Parlement européen, prévoyait en effet différentes options pour chacune des mesures de la future PAC et déclinées par les États-membres. Difficile d'entrevoir dans ces principales décisions autre chose qu'un consensus mou évitant de heurter les tenants du libéralisme agricole et un renoncement quant à une PAC plus rémunératrice, plus juste, plus écologique. Les mesures de soutien annoncées en faveur de certains élevages sont un pis aller pour les éleveurs puisque non ciblées sur la taille des exploitations, sur les systèmes de production tels qu'herbagers, ou les plus en difficultés comme les moutonniers... ou encore les producteurs laitiers victimes d'un marché déstabilisé d'ici 2015 avec la fin des quotas. En matière de redistribution des aides, le choix a été fait d'une redistribution limitée, alors que l'Union européenne donnait la possibilité d'aller plus loin. Le système d'aides actuel est particulièrement injuste, l'aide à l'hectare est plus élevée dans les régions les plus riches et plus faible dans les régions les moins avantagées.

Le paiement consistant à doter davantage les 52 premiers hectares, qu'encourageait le PCF, ne sera lui aussi mis en œuvre que partiellement. Nous demandons, avec le Front de gauche, au gouvernement de définir les priorités en faveur d'une agriculture paysanne, d'une forte réduction des inégalités de revenus au sein du monde agricole, de la création d'emplois, de la transition écologique. Nous demandons au président de la République d'utiliser l'intégralité des marges de manœuvre au service de ces orientations, permettant de contrer les effets désastreux de l'accord libérale de la PAC 2014/2020. C'est pourquoi, communistes, nous ne plions pas aux injonctions des signaux du marché, de la concurrence libre et non faussée, du grand marché transatlantique, qui dictent à l'Union européenne ses politiques publiques de la mer ou agricoles.

Le nouveau projet européen que nous voulons élaborer vise à refonder l'Europe agricole et alimentaire, de la mer et des pêches. Face au défi alimentaire, la production européenne doit être soutenue par les politiques publiques répondant aux besoins humains, garant d'une alimentation de qualité, diversifiée, accessible à tous.

Une juste rémunération est à la condition du développement de l'emploi. Cela implique de garantir des prix rémunérateurs, de planifier la production, de réguler les marchés, de préserver les terres agricoles et les mers, de soutenir équitablement les exploitations et filières les plus fragiles. L'Europe doit initier un mode de développement plus écologique, respectueux des hommes et des ressources menant à plus d'autonomie énergétique et d'indépendance économique.

Dès maintenant, nous engageons des batailles en faveur de la préférence communautaire et la suspension des accords bilatéraux de libre-échange. Nous proposons une convention internationale pour que cesse la spéculation sur les biens alimentaires. La souveraineté alimentaire serait affirmée par la constitution de stocks européens de sécurité, l'imagination d'un nouveau modèle coopératif, la mise en place d'outils économiques encadrant les marges et politiques de la grande distribution. Face aux risques climatiques, il est essentiel de protéger les activités du vivant par un système d'Assurance mutuel calamités. C'est tout le sens de notre ambition, d'une politique agricole et alimentaire européenne du XIX^e siècle.

Xavier Compain

**Convention du PCF
pour un autre projet
européen**

**16 NOVEMBRE 2013
AU CONSEIL NATIONAL
DU PCF**

Pages suivantes

[Contribution à la Convention du PCF Pour un nouveau projet européen](#) 2

[Interview Jean-Pierre Boiron chercheur honoraire à l'Agrosup de Dijon, Coordination Front de gauche Agriculture](#) 3

[Actualité - Agenda](#) 4



CONTRIBUTION DU COMITÉ DU PROJET À LA CONVENTION DU PCF POUR UN NOUVEAU PROJET EUROPÉEN

Quelle nouvelle politique agricole commune ? Quelle politique de la mer et des pêches ?

Depuis 1992, la politique agricole commune évolue négativement vers toujours plus de libéralisme économique et de libre échange mondialisé au détriment du revenu des petits et moyens agriculteurs, de l'emploi agricole, de la souveraineté alimentaire des peuples européens, des bonnes pratiques agronomiques et écologiques.

Les outils de régulation qui existaient à la création de la politique agricole commune ont été démantelés. L'unicité des prix et le principe de prix minimum intracommunautaire à la production a été détruit au profit de la mise en concurrence la plus débridée des agriculteurs des différents pays et des agriculteurs entre eux. La préférence communautaire a été remplacée par la conception de « marché ouvert où la concurrence est libre ». Tout ceci pour permettre à la grande distribution et aux industries de transformation de disposer de matières premières agricoles au prix le plus bas possible.

Une telle orientation a poussé à la surexploitation du travail paysan, au productivisme avec des effets environnementaux très pervers et à la concentration agricole. Cette recherche effrénée du profit et l'élimination des contrôles sanitaires ont abouti, ces dernières années à de graves crises alimentaires, de la vache folle jusqu'à la fraude sur la viande de cheval. Pourtant l'agriculture et les pêches maritimes ont de belles missions : celle de nourrir la population de manière durable. Celle d'un aménagement harmonieux des territoires. Celle de l'emploi. Celle de toute une filière agro-alimentaire, riche en

emplois, innovante ns les pays membres de pour préserver la qualité alimentaire et gastronomique. Celle de la coopération avec d'autres peuples en contribuant à éradiquer la famine.

La réforme de la PAC, en cours de finalisation dans chaque pays membre de l'Union, n'est pas en phase avec cet impératif. Elle se refuse à traiter convenablement l'enjeu des prix agricoles de base, rémunérant convenablement le travail paysan et les investissements nécessaires à la production. La sortie des quotas laitiers prévue en 2015, sans politique alternative de régulation de l'offre, va même aggraver les conséquences néfastes de la production laitière au niveau économique, social et environnemental. Surtout que l'Europe tente dans le même temps de conclure des accords de libre échange avec les pays du Mercosur, les États-Unis et le Canada, avec le projet de traité transatlantique.

Si de tels accords voient le jour, la PAC sera encore moins efficiente qu'aujourd'hui, accélérant le déclin des zones défavorisées dans les pays membres de l'Union. Il est donc impératif de renoncer à ces accords pour garder la capacité d'enclencher un cycle vertueux dans la production agricole européenne.

Ce cycle vertueux doit s'appuyer sur des orientations qui ont été portées par le Front de gauche dans le cadre des campagnes électorales de 2012 : les prix de base garantis aux agriculteurs, la souveraineté alimentaire, la règle verte et la planification écologique, en faveur de l'agriculture paysanne.

Il convient d'inventer un nouveau système européen de prix de base garanti pour une quantité donnée de production à définir par pays. Les aides publiques doivent être plafonnées par actif agricole sur une même exploitation, modulée selon la production, les territoires, le respect de l'environnement, la valorisation des sols et le soutien aux filières les plus fragilisées. Opter pour la souveraineté alimentaire suppose de conduire une politique agricole moins dépendante des produits importés, à commencer par le soja pour la nourriture du bétail. Il en va de même pour les produits de la pêche, dont la surexploitation des fonds marins, la capture et un certain type d'élevage industrialisé détruisent les écosystèmes des zones littorales des pays pauvres. Des visas d'importation pourraient être créés contre les importations abusives, pour maintenir les prix de base.

La règle verte doit devenir une règle de conduite pour la mise en valeur des atouts agricoles de chaque territoire de manière soutenable avec des méthodes de production qui assurent une fertilité durable des terres agricoles. Ainsi conçue, la règle verte permet de parvenir à une bonne productivité agricole, à plus d'autonomie alimentaire tout en permettant à l'agriculture de capter plus carbone qu'elle n'en libère afin de freiner le réchauffement climatique.

La somme de ces pratiques – que des paysans mettent déjà en œuvre – va du travail simplifié des sols aux cultures maraichères autour des grandes villes en passant par la production de légumineuses pour le bétail, sans oublier l'énorme potentiel de l'agroforesterie associée aux cultures annuelles.

Une planification écologique favoriserait des productions contractualisées entre producteurs, transformateurs et metteurs en marché avec des prix stables et rémunérateurs, comme cela se pratique déjà pour les fruits et légumes de conserves, mais aussi pour de nombreuses productions labellisées par des indications géographiques protégées.

Il convient enfin de lutter contre les gaspillages de nourriture et de légiférer pour mieux combattre les comportements prédateurs de la grande distribution au niveau de la mise en marché des denrées alimentaires. Une Union européenne refondée agirait avec fermeté pour faire cesser la spéculation sur les matières premières agricoles et pour créer de nouveaux instruments de régulation des marchés internationaux, avec la création d'outils de stockage. Elle pourrait être actrice de la création d'une convention internationale sur l'interdiction de la spéculation sur les biens alimentaires.

Elle prendrait l'initiative de la mise en place d'un système encadrant les marges des géants de la grande distribution et de l'agroalimentaire. Elle fournirait un nouveau système coopératif, démocratique contre les risques climatiques et pour faire face à de graves crises et serait promotrice d'un nouvel outil de protection des activités du vivant (terre, mer, forêt) dans le cadre d'un système « d'assurance mutuelle démocratique calamités ».

la mer : une nouvelle frontière pour l'Europe

Il est grand temps que l'Union européenne prenne la mesure des enjeux maritimes. Elle est la plus grande zone maritime du monde avec 30% des mers et océans, présente sur tous les océans du globe avec ses régions ultramarines. Elle compte près de 40 000 kms de côtes. Aujourd'hui, plus de 80% des échanges mondiaux se font par voie maritime. 60% de la population mondiale vit à proximité du littoral (moins de 60 kms).

La mer, c'est le transport et la pêche, mais aussi l'eau, la nourriture, les matières premières, l'énergie, la biodiversité. Afin d'observer et d'explorer les fonds marins, l'Europe a lancé le projet d'Esonet. Mais celui-ci est, comme le projet Galileo, en vitesse réduite faute de moyens. Faisons avec la mer ce que certains pays, dont la France, ont fait pour l'espace. La mer est un atout majeur pour un nouveau développement durable de l'Europe. C'est un défi mondial pour la maîtrise écologique d'un des principaux ressorts de l'écosystème humain.

Une Europe refondée devrait initier une nouvelle politique de la mer et des pêches maritimes. Huit poissons consommés sur dix en Europe sont importés. Nous défendons une pêche artisanale, relocalisée, rémunératrice.

La politique commune des pêches serait constitutive d'un projet écologique de souveraineté alimentaire de développement des collectivités

côtières, de promouvoir l'emploi et l'activité, d'améliorer les conditions de vie des pêcheurs. Nous rejetons avec force toute tentative d'introduire des droits de propriété sur les ressources halieutiques.

La garantie de non transférabilité des quotas de pêche s'oppose à toute création de marché entre les États-membres. La souveraineté des États s'exerce à la reconnaissance de leurs droits, sur les eaux territoriales, les zones économiques exclusives et adjacentes aux fonds marins.

La rémunération des pêcheurs est assurée par l'introduction de mécanismes de garantie de prix. La promotion d'une gestion de proximité serait à même de tenir compte de la diversité en terme de flottes et engins de pêche. Des outils innovants d'aides publiques, conditionnalisés, seraient un soutien de plan de relance économique et social, de gestions annuelles et de mesures de protections d'écosystèmes. Le renouvellement et la modernisation des flottes seraient encouragés en faveur de la pêche artisanale garante de techniques respectueuses de l'environnement.

Les politiques publiques viseraient à assurer une activité relocalisée et rémunératrice des marins, à lutter contre les importations au prix du dumping, à encadrer les pratiques des grands armateurs et les marges des distributeurs.



INTERVIEW :

JEAN-PIERRE BOINON

chercheur honoraire à l'Agrosup de Dijon,
pôle Agriculture, pêche, forêt du PCF,
coordination Front de gauche Agriculture

Les derniers arbitrages de la réforme de la PAC 2014/2020 viennent d'être arrêtés. Quelle est ta première analyse ?

Avec cette réforme de la PAC, toute idée d'organisation et de régulation des marchés agricoles, ainsi que toute perspective de garantie des prix agricoles, comme c'était le cas à l'origine de la PAC avec la création des Organisations communes de marché (OCM), sont définitivement abandonnées et les négociations ont porté uniquement sur les modalités de distribution et de répartition des aides directes aux agriculteurs européens. Elle se situe dans la perspective de l'aboutissement des négociations à l'OMC. La « préférence communautaire » fait désormais partie de l'histoire. Les prix des produits agricoles seraient soumis aux variations spéculatives des marchés mondiaux des produits agricoles.

L'ambition de rémunération par les prix agricoles apparaît absente de toutes ambitions publiques... propos du président de la République au Sommet de l'Élevage, pacte d'avenir sur l'agroalimentaire breton présenté par le Premier ministre, loi d'Avenir agricole présentée par le ministre de l'Agriculture ?

La Commission, les ministres de l'Agriculture et la majorité des parlementaires européens n'envisagent même pas que les prix agricoles sont d'abord destinés à couvrir de manière durable les coûts de production et rémunérer le travail agricole. Le premier pilier est clairement défini comme devant garantir un revenu de base. Les aides directes sont attribuées aux agriculteurs de manière indépendante des prix : en cas de hausse tendancielle des prix agricoles (notamment des céréales), le contribuable-consommateur européen paierait 2 fois, en subissant la hausse des prix alimentaires et en finançant le budget européen. Cette réforme nécessitait, selon la Commission, le maintien du budget agricole. Or l'accord intervenu le 8 février 2013 prévoit une réduction du budget de la PAC de 11,3% sur la période 2014-2020 par rapport à la période 2007-2013 (373,2 Md d'euros contre 420,7). C'en est fini avec la revendication de nombre d'agriculteurs de pouvoir vivre en faisant son métier, c'est-à-dire d'être rémunérés par la vente de leur production. Il faut bien mesurer les conséquences de cet état « d'assistés permanents » dans lequel vont se trouver les agriculteurs, notamment sur l'identité de leur métier. Sera-t-elle de nature à encourager les installations de jeunes agriculteurs ? Ce ne sont pas les quelques mesures cosmétiques négociées in extremis qui éviteront une disparition massive d'exploitations et d'emplois sur les territoires au profit de l'agrandissement et de la capitalisation.

L'engagement écologique de cette réforme semble bien pâle aux regards des objectifs affichés dès 2010 ?

Le compromis sur le verdissement de la PAC, qui devait être une mesure phare de cette réforme est bien loin des ambitions affichées par le Commissaire Ciolos lors du lancement de cette réforme : les surfaces d'intérêt écologique nécessaires pour bénéficier des paiements verts



sont réduites de 7% à 5% de la superficie arable et surtout n'a pas été retenue l'obligation d'introduire des légumineuses dans la rotation, ce qui aurait permis à l'UE d'être plus autonome en matière de protéines destinées à l'alimentation animale. Il en est de même concernant les propositions d'une meilleure répartition des aides entre états-membres et entre agriculteurs : alors que 20% des agriculteurs européens se partagent 80% des aides, la proposition de plafonnement des aides est abandonnée, et la réduction des aides aux plus gros agriculteurs ne devra pas être supérieure à 30% de ce qu'ils touchent aujourd'hui. Nous restons donc dans un système de rente et de prime à l'agrandissement aux plus gros agriculteurs pour les 7 prochaines années...

Peut-il y avoir du positif dans ce compromis ?

L'application des quelques mesures positives qui ressortent de ce compromis (surprime aux premiers hectares, aides aux petits agriculteurs ou aux jeunes agriculteurs, définition de l'agriculteur actif à qui les aides sont réservées) est laissée à l'initiative des états-membres. La seule mesure vraiment positive est la possibilité facultative laissée aux États de sur-primer les premiers hectares. Il s'agira alors de faire pression sur nos gouvernements pour que ses modalités d'application puissent conduire à un réel effet redistributif en faveur des petits agriculteurs. Ce n'est plus une Politique agricole commune qui est proposée, mais un cadre de distribution d'une enveloppe budgétaire européenne (38% du budget de l'UE) dont aucune garantie n'est donnée sur sa pérennité...

La Politique agricole commune doit répondre à la satisfaction des besoins alimentaires de la population, en assurant la souveraineté alimentaire des européens tout en préservant les agricultures fragilisées des pays du Sud.

Il faut abandonner la ritournelle libérale qui pose en principe la recherche d'une plus grande « compétitivité » de l'agriculture. Le Front de gauche lutte pour le maintien du budget de la PAC, mais avec une répartition des aides qui doit être complètement repensée pour viser une plus grande justice et servir l'objectif de transition écologique de l'agriculture. Il faut une vraie politique agricole et alimentaire qui mette l'Union européenne à l'abri des fluctuations spéculatives sur le marché mondial, qui garantisse le revenu et l'outil de travail des petits paysans et qui favorise la transition vers une agriculture moins productiviste et plus respectueuse de l'environnement.

300M

Propositions municipales à l'issue de la rencontre citoyenne des Sables d'Olonne



Voici quelques propositions qui pourraient être mises en place par des élus dont la priorité serait de mettre l'humain au cœur du projet municipal.

Actuellement, nos enfants mangent du poisson du Japon dans les cantines sablaises, c'est simplement scandaleux. Nous nous engageons à ce que le poisson soit acheté à la criée des Sables, à des artisans pêcheurs vendéens. Il pourrait y avoir un réfrigérateur municipal à la criée, avec création d'emplois pour la transformation du poisson sur place.

ACTIVITÉS DU PÔLE

28 SEPTEMBRE

Mobilisation contre le projet d'usine de 1000 vaches. Délégation PCF/Front de gauche. Abbeville (80)

4 OCTOBRE

Travail avec le secteur *International* du PCF (Lydia Samarbakhsh et Obey Ament). Préparation de l'initiative PCF/Amérique latine sur la PAC-Accord de libres échanges
Réunion publique *Relocaliser nos assiettes dans les projets municipaux* à Trappes (78)

8 OCTOBRE

Réunion pour la rédaction de *TerreMer* (PCF)

15 OCTOBRE

Travail avec le secteur *Relation aux associations* du PCF (François Auguste). Rencontre des associations d'aides aux plus démunis.
Coordination du Front de gauche *Agriculture* au siège du PCF

16 OCTOBRE

Réunion avec le secteur *Europe* du PCF (Gilles Garnier).
Contribution du PCF et du PGE *Agriculture*

18 OCTOBRE

Assemblée citoyenne *Les enjeux de la pêche face aux échéances municipales et européennes* aux Sables d'Olonne (85) avec Xavier Compain

19 OCTOBRE

Exposition *Save our Soul* sur la condition des pêcheurs, avec Caroline Pottier et Xavier Compain

22 OCTOBRE

Rencontre avec *Cuba Coopération France* pour le projet de partenariat *Agriculture/Cuba* à Ivry (94)
Colloque à l'Assemblée nationale (Paris)
Évaluation des politiques publiques agricoles (INPACT), sur invitation d'André Chassaing et Gérard Le Cam

25 OCTOBRE

Rencontre avec la Fondation Gabriel Péri (Michel Maso), dans le cadre d'un projet de colloque *Bien nourrir la planète*

26 OCTOBRE

Réunion du groupe *Agriculture* PGE
Coordination avec Xavier Compain à Bruxelles

MARDI 5 NOVEMBRE

Rencontre du responsable du pôle *Agriculture, pêche, forêt* du PCF et du chef du département agroalimentaire du Parti communiste cubain à la Havane (Cuba)

JEUDI 14 NOVEMBRE

Préparation des rencontres nationales de l'économie sociale et solidaire (économie, travail, santé, agriculture)

VENDREDI 15 NOVEMBRE

Audition des associations d'aide aux plus démunis (siège national du PCF)

SAMEDI 16 NOVEMBRE

Journée de travail sur l'agroalimentaire (Front de gauche/PCF) dans le Morbihan (56)
Réunion nationale du collectif *Forêts* à la Bourse du Travail (Paris 10^e)